

République Française

Département de l'Aube

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Bar-sur-Aube

SEANCE DU 5 NOVEMBRE 2024

Nombre de Membres

Membres en exercice	Présents	Votants
27	19	19 + 3 pouvoirs

Date de convocation
29 octobre 2024

Date de publication
7 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq novembre à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu à l'hôtel de Ville, sous la présidence de **Philippe BORDE**, maire.

Présents : **Michel AUBRY, Claudine BAUDIN ERARD, Evelyne BOCQUET, Philippe BORDE, Angélique CHEVRE, Marie-Agnès CRESPIN PAIS DE SOUSA, Raphaël DA CRUZ, Anita DANGIN, Jean-Luc DEROZIERES, Pierre MARY, Jean-Pierre NANCEY, Emmanuel PROVIN, Régis RENARD, Marie-José ROY-DECHANET, Jean-Baptiste SCHREINER, Mélanie SIGNORY, Isabelle VAN-RYSEGHEM, Serge VOILLEQUIN, Lucienne WOJTYNA.**

Absents : **Katty CLAYES TAHKBARI, Raynald INGELAERE, Pierre Frédéric MAITRE, Mickaël VAIRELLES, Karine VERVISCH.**

Représentés : **Simone DEVAUX pouvoir à Régis RENARD, Bruno LORILLERE pouvoir à Emmanuel PROVIN, Pascale PETIT pouvoir à Claudine BAUDIN ERARD.**

Madame Lucienne WOJTYNA a été nommée secrétaire de séance.

N° de délibération : 08_05112024

N°08 : TABLEAU DES EFFECTIFS – CREATIONS ET SUPPRESSIONS DE POSTES
Rapporteur : Madame Claudine ERARD

Considérant qu'il appartient à Monsieur le Maire de fixer les effectifs des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaires au fonctionnement des services, il est proposé d'actualiser le tableau des emplois de la Commune pour tenir compte de l'évolution des besoins.

Ainsi, il est prévu notamment les ouvertures de postes suivantes :

- un poste d'adjoint technique à temps non complet à 27/35^{ème}
- un poste d'adjoint technique à temps non complet à 30/35^{ème}

Parallèlement, il est prévu les suppressions de postes suivantes :

- deux postes d'adjoint technique à temps non complet à 17.5/35^{ème}

Considérant l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 16 septembre 2024,

Considérant l'avis favorable des commissions des Finances et ressources humaines, Urbanisme, habitat, sécurité et Travaux, environnement, cadre de vie et mobilité du 28 octobre 2024,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les ouvertures de postes suivantes à compter du 15 novembre 2024 :
 - un poste d'adjoint technique à temps non complet à 27/35^{ème}
 - un poste d'adjoint technique à temps non complet à 30/35^{ème}

- **APPROUVE** les suppressions de postes suivantes à compter du 1^{er} février 2025 :
- deux postes d'adjoint technique à temps non complet à 17.5/35^{ème}

- **DIT** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois seront inscrits au budget.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme au registre des délibérations
Philippe BORDE, le Maire de Bar-sur-Aube

Fl



..Lucienne...WAT...NAsecrétaire de séance

WAT